

Réunion de présentation du PCDN à la CCATM et la CLDR  
AYWAILLE – 2 février 2011

Présents :

Le Collège communal représenté par :

Monsieur Philippe DODRIMONT, Bourgmestre ;  
Madame Vanessa MATZ, Echevin de l'Environnement ; membre suppléant de la CLDR ;  
Monsieur Xavier ELHEN, Echevin ;  
Madame Michelle CRAHAY-LEROY, Secrétaire Communale.

La FRW : Monsieur Didier FORTEMAISON, agent PCDN.

La CCATM : Madame LIEGEOIS-FABRY Colette, membre effectif;

Monsieur BIEUVLET Jérôme, membre effectif ;  
Monsieur COLLIENNE Paul, membre effectif ;  
Monsieur DUJARDIN Christian, membre suppléant ;  
Monsieur GILSON Remy, membre effectif ;  
Monsieur JAMAR Marcel, membre suppléant ;  
Monsieur PRINCEN Willy, membre effectif.

CCATM et la CLDR :

Monsieur CARPENTIER Thierry, membre effectif de la CCATM et de CLDR ;  
Monsieur DECLERCQ Jean-Marie, membre effectif de la CCATM et suppléant de la CLDR ;  
Monsieur GILSON Marc, membre suppléant de la CCATM et effectif de la CLDR ;  
Monsieur MATHIEU Philippe, Président de la CCATM et membre effectif de la CLDR.  
Monsieur LERUTH Robert, membre suppléant de la CCATM et membre effectif de la CLDR.

CLDR : Madame BONESIRE Christine, membre suppléant;

Madame GRIGNET-TOSENS Marianne, membre suppléant;  
Monsieur BARTHOLOME Michel, membre effectif ;  
Monsieur GROLET Guy, membre effectif ;  
Monsieur HANZEN Pierre, membre suppléant ;  
Monsieur HOQUET André, membre effectif ;  
Monsieur PEREY André, membre suppléant ;  
Monsieur VAN MOSWINCK Joseph, membre suppléant ;

Personnel communal d'AYWAILLE :

Madame Valérie BARTHOLOME, Chef de Bureau, secrétaire de la CLDR ;  
Madame Marina COUGNET, Service Urbanisme ;  
Monsieur Jean-Marc HAVELANGE, Chef de bureau ;  
Monsieur Roland WATHIEU, Eco-conseiller.

---

Début de la réunion à 19h40.

- **Accueil**

Monsieur M. DODRIMONT, Député-Bourgmestre d'AYWAILLE et Madame MATZ, Echevin de l'Environnement accueillent les participants à cette présentation du Plan Communal de Développement Durable (PCDN).

## **Présentation PowerPoint :**

Monsieur Didier FORTEMAISON, agent PCDN de la FRW procède à la projection de la présentation PowerPoint jointe au présent P-V.

Il présente la FRW, reprend l'historique des PCDN et explique ce qu'est un PCDN en précisant les rôles des différents intervenants, la procédure de mise en place puis les aspects budgétaires. Il compare notamment la CCATM, la CLDR avec le PCDN en mettant en évidence les passerelles et collaborations possibles.

Il insiste sur l'aspect participatif du processus.

Il passe en revue quelques exemples de réalisations d'autres PCDN.

### **• Séance de Questions/Réponses :**

1) Comment procède le bureau d'étude ? Pourra-t-on intervenir ?

→ Lors de la première réunion publique, le bureau d'experts se présentera et expliquera sa méthodologie. Le public sera invité à collaborer afin de compléter l'étude. En effet, les habitants de la commune connaissent bien leurs quartiers.

2) Au fil des années le nombre de communes en PCDN a augmenté. On constate qu'il y a un noyau de commune en PCDN autour d'Aywaille. Y a-t-il des interactions entre ces communes pour réaliser des actions communes ?

→ Il existe des Inter-PCDN destinés aux coordinateurs afin de permettre des échanges d'expériences. Il y a également le contrat de rivière Amblève. L'agent PCDN de la FRW est là aussi pour aider ces échanges d'expériences.

3) Un représentant de la CLDR interroge le représentant de la FRW sur un cas personnel. Près de chez moi, il y a une pollution depuis trois ans ! La DPE ... est venue mais rien n'y fait ! Ne devrait-on pas d'abord éliminer la pollution avant de sauvegarder la nature ?

→ L'objectif du PCDN n'est pas d'intervenir contre les pollutions particulières, d'autres organismes existent pour prévenir et solutionner ce type d'infraction.

4) Y aura-t-il une réunion par village comme pour le PCDR ?

→ Il n'y a pas d'obligation de procéder à une réunion par village. Il y aura une première réunion à laquelle toute la population sera invitée puis une seconde avec les personnes plus intéressées qui souhaitent s'investir. Ce sera l'occasion de constituer des groupes de travail. Le groupe de travail réseau-nature ne sera constitué qu'après.

### **• Conclusion :**

Madame MATZ clôture la soirée en remerciant les participants.

Les personnes présentes qui souhaitent recevoir une copie (en version pdf) de la présentation PowerPoint sont invitées à laisser leur adresse mail.

Clôture de la réunion à 21h.